



e.p.s.m.d. de l'Aisne

**Établissement Public de Santé Mentale
Départementale de l'Aisne
02320 PREMONTRE**

**Marché A Procédure Adaptée
(Art. 27 et 59 du D)**

**REGLEMENT de la CONSULTATION
(R.C.)**

**FOURNITURE DE PRODUITS LESSIVIELS ET CONTROLE
POUR LA BLANCHISSERIE DE L'E.P.S.M.D. de l'Aisne**

Date et heure limite de remise des offres :

Le mercredi 12 juillet 2017 à 11h00

Article 1 : Objet du marché

1.1 Objet du marché

La présente consultation porte sur la fourniture de produits lessiviels et la mise à disposition d'un système de dosage pour le tunnel de lavage pour la blanchisserie de l'e.p.s.m.d. de l'Aisne avec visites pour contrôle, suivi de dosage et rapport sur chaque visite (courbe de lavage) et une bande témoin annuelles sur la qualité de lavage .

1.2 Forme et durée

Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification et renouvelable un an par demande expresse de l'E.P.S.M.D. de l'Aisne.

Il peut être mis fin à tout moment à ce marché, par l'une ou l'autre des parties, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception 3 mois avant la date d'effet, et ce, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par l'une ou l'autre partie.

Le marché sera conclu une fois la décision du comité technique rendu.

1.3 Prix

Les prix sont fermes et révisables annuellement sans excéder une plus value de 2,5 % pas ans.

Ils comprennent l'engagement du candidat :

- sur l'approvisionnement et la livraison à la blanchisserie en produit lessiviels,
- sur des programmes de lavage les plus efficaces et les plus adaptés aux différents textiles,
- sur des rejets de process respectant les normes en vigueur,
- sur le suivi et une force de proposition afin d'optimiser le process, l'énergie ou autres,
- sur le conseil en termes de suivi de réglementation concernant l'utilisation, le stockage, les rejets ou autres des produits ou conditionnement de la prestation,
- sur le respect des délais d'approvisionnement ou d'intervention,
- sur une démarche de développement durable.
- Sur la mise à disposition d'un système de dosage pour le tunnel avec entretien et maintenance du système sur la durée de marché.

Le candidat doit rendre un dossier complet et détailler sur leurs propositions.

Le candidat doit remplir le Bordereau de Prix Unitaire (annexe 2).

1.3 Préconisations générales

Une visite sur site est obligatoire avant la remise des offres. Elle sera fixée sur rendez-vous en concertation avec le responsable du service Blanchisserie.

Les produits lessiviels sont destinés à la blanchisserie.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 Délai de livraison

L'ensemble de la prestation devra être opérationnel pour le 02 octobre 2017.
Les livraisons seront effectuées au service de blanchisserie.

2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de réception.

2.3 Langue, Monnaie

Tous les documents seront rédigés en langue française - La monnaie sera l'EURO.

Article 3 : Justificatifs à produire

Les soumissionnaires doivent produire les pièces suivantes, datées et signées par lui:

A - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Une lettre de candidature (**DC1**),
- Une déclaration du candidat (**DC2**) (avec ses annexes),
- Si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet,
- Une copie d'attestation d'assurance (Responsabilité Civile),
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :
 - a) qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
 - b) qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir,
 - c) qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail .
- Les renseignements nécessaires à l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
- Attestation et certification de la capacité professionnelle, à exercer l'activité professionnelle
- Justificatifs des capacités professionnelles, techniques et financières des éventuels sous-traitants,
- Conformément à l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.
- En cas de groupement, il devra être fourni un DC1 commun au groupement et par chacun des membres du groupement, les pièces mentionnées ci-avant.

Les documents doivent être correctement renseignés **SANS OMISSION**, datés, signés par une personne ayant pouvoir d'engager la société et doivent comporter le cachet de la société.

Le candidat retenu est informé par écrit. Pour obtenir la notification du marché, il doit produire, dans le délai de 8 jours, l'état annuel des certificats reçus modèle NOTI 2 fourni par les services du Trésor ou les attestations fiscales et sociales selon la situation du candidat.

B - DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

Il est impératif de fournir un acte d'engagement(DC3).

Le Bordereau de Prix Unitaire est à fournir au vu du détail précisé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Le Cahier des Clauses Particulières est à accepter sans aucune modification.

La proposition technique sur un support numérique (clé ou CD) ou en version papier (en 4 ex).

Article 4 : Conditions d'envoi et de remise des offres

Le soumissionnaire transmettra les documents administratifs ainsi que son offre dans une enveloppe unique.

Cette enveloppe sera adressée à :

E.P.S.M.D. de l'Aisne
Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques
02320 PREMONTRE

et portera les indications suivantes :

<p style="text-align: center;">MAPA : FOURNITURE DE PRODUITS LESSIVIELS ET CONTROLE "Ne pas ouvrir"</p>
--

La soumission devra être réceptionnée matériellement par l'E.P.S.M.D. de l'Aisne **au plus tard le 12 juillet 2017 à 11 heures.** Seule la date de réception sera prise en compte pour établir le registre des dépôts.

Les soumissions seront :

- soit adressées par la poste sous pli recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée ci-dessus,
- soit remises contre récépissé à la Direction des Services Economiques et Logistiques de l'E.P.S.M.D. de l'Aisne - 02320 PREMONTRE, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite fixées ci-avant ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Article 5 : Jugement des offres et critères d'attribution

Le candidat retenu aura un délai de 8 jours pour fournir les documents manquants conformément à l'article 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, après réception du courrier recommandé l'informant qu'il est adjudicataire.

L'E.P.S.M.D de l'Aisne choisira l'offre la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique 40%,
- Qualité des prestations 30 %,
- Prix 30 %.

Article 6 : notification des résultats

La notification ou l'information aux candidats des résultats se fera conformément à l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Article 7 : Conditions de résiliation et règlement des litiges

7.1- Résiliation

Le pouvoir adjudicateur pourra résilier le marché conformément à l'article 32 du Cahier des clauses administratives générales applicable aux marchés de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS- mars 2009).

7.2 - Mode de règlement des litiges

En cas de contestations relatives à l'application du présent marché, le Tribunal Administratif d'Amiens ,14 rue Lemercier 80000 Amiens (France), est seul compétent.

Article 8: Renseignements techniques et administratifs

8.1- Renseignements techniques

E.P.S.M.D. de l'Aisne
M. Marc AUDREN, Technicien Supérieur Hospitalier

Service Blanchisserie
02320 PREMONTRE

Tél : 03 23 23 79 93
Fax : 03 23 23 79 20

8.2 - Renseignements administratifs

E.P.S.M.D. de l'Aisne
M. Frédéric PIERRET, Attaché Administration Hospitalière

Direction des Services Economiques Logistiques et Techniques
02320 Prémontré

Tél : 03 23 23 66.21
Fax : 03 23 23 66.07

Le candidat déclare avoir pris
connaissance du dossier et
s'engage à respecter le contenu (*)

Établi à PREMONTRE, le 24 avril 2017

L'EPSMD de l'Aisne

(*) Date et Signature du candidat